

Itinéraires régionaux de longue distance à vocation touristique

Définition des itinéraires structurants

Décembre 2012



**Document élaboré dans le cadre du Plan Wallonie cyclable
et approuvé par la Commission régionale vélo**



I. DÉFINITION D'UN ITINÉRAIRE RÉGIONAL DE LONGUE DISTANCE À VOCATION TOURISTIQUE

La notion d'itinéraire vélotouristique s'adresse à des cyclistes « tout-chemin », éventuellement chargés et pouvant voyager seuls ou en famille dans un but touristique. Un réseau d'itinéraires vélotouristiques comprend 3 niveaux (à l'image de ce qui se fait en Flandre notamment) :

- 1) les itinéraires de longue distance.
- 2) les réseaux à points-nœuds.
- 3) les boucles à thème.

Les itinéraires de longue distance sont d'intérêt régional, national ou international, et sont avant tout destinés à des touristes itinérants, qui souhaitent voyager plusieurs jours à vélo. Ces itinéraires concernent des distances de plusieurs dizaines, centaines, voire milliers de km. Ils sont communément appelés « véloroutes ».

A l'image du réseau d'itinéraires en Suisse notamment, nous proposons de structurer l'offre en itinéraires de longue distance en 2 niveaux :

1) Les itinéraires régionaux « à 1 chiffre » : numérotés de 0 à 9, distances longues, structurent le territoire, à développer en priorité à l'échelon régional.

2) Les itinéraires régionaux « à 2 chiffres » : numérotés avec des nombres à 2 chiffres (10 à 99), distances généralement plus courtes, complémentaires aux itinéraires à 1 chiffre, à développer ultérieurement.

Les itinéraires européens EuroVelo (n°3 et n°5), prioritaires également, viendront se greffer sur les itinéraires de longue distance.

II. CRITÈRES DE QUALITÉ DES ITINÉRAIRES

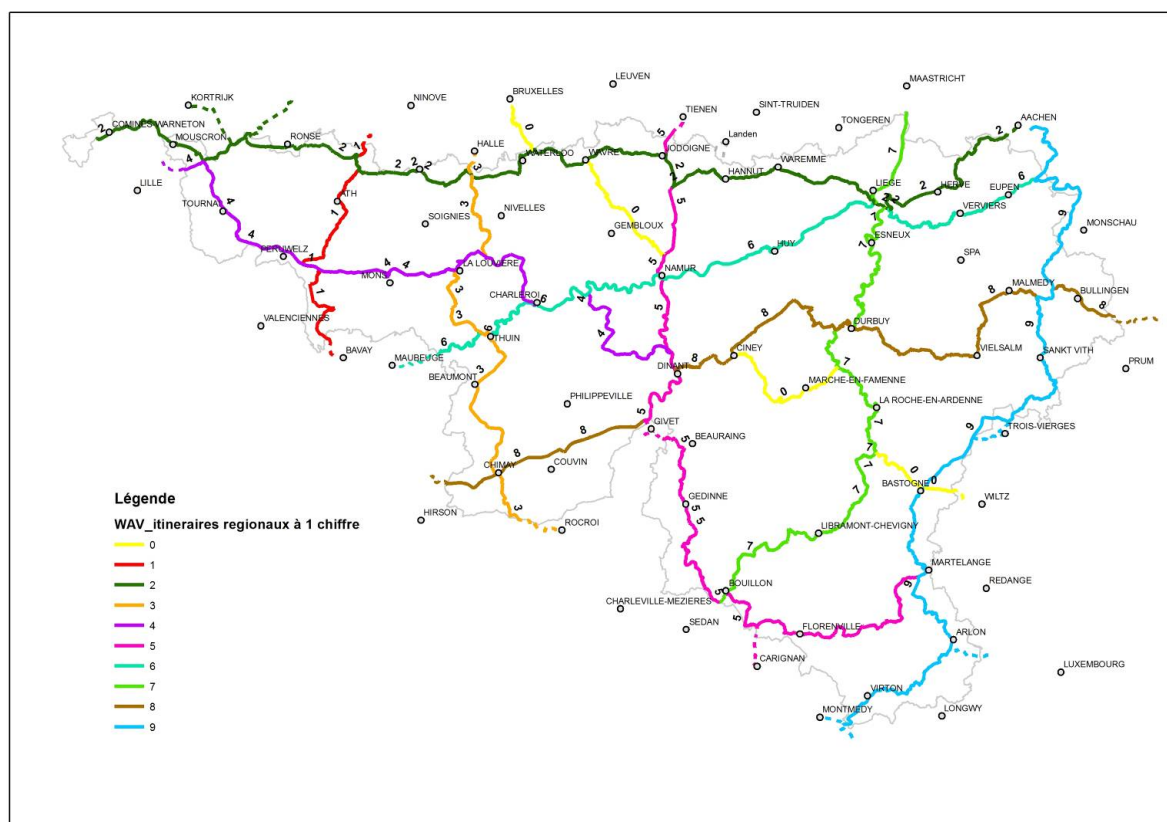
Le choix d'un itinéraire vélotouristique doit reposer sur 3 critères de base d'égale importance qui sont la sécurité, l'attractivité et la convivialité (voir document de référence), et deux critères optionnels qui sont la pente et le revêtement. Si un (ou plusieurs) critère(s) n'est pas rencontré, il faudra veiller à améliorer l'itinéraire par un aménagement ou, le cas échéant, en modifiant le tracé. L'amélioration de l'attractivité d'un itinéraire, c'est-à-dire sa valeur paysagère, touristique et culturelle, peut se faire par la réalisation d'ouvertures dans le paysage (coupes, défrichement), et par des déviations permettant de traverser un village, par exemple. Ceci pourraient concerner certains tronçons du RAVeL qui présentent un paysage peu ouvert car bordés de haies arborées, mais dont le potentiel est énorme au vu de leurs caractéristiques propres (autonomie par rapport à la voirie, qualité du revêtement et pente < à 3 %) et parce qu'ils traversent des paysages ouverts et variés.

Si l'itinéraire vélotouristique est destiné aux familles, les critères de pente et de revêtement deviennent des critères de base dans le choix d'un itinéraire.

III. ITINÉRAIRES RÉGIONAUX À 1 CHIFFRE

Le choix des itinéraires de longue distance du réseau régional numérotés de 0 à 9 s'est fait de façon à obtenir un maillage structurant et équilibré sur l'ensemble du territoire. Ces 10 itinéraires ont été composés essentiellement sur base du RAVeL et du Schéma directeur cyclable pour la Wallonie (SDCW) en vue de répondre en priorité à un public familial, mais proposent également certaines alternatives lorsque les liaisons ne sont pas encore aménagées ou sont difficilement praticables actuellement, et profitent également de l'existence des itinéraires de longue distance conçus par l'asbl Rando-Vélo (RV).

Pour une lisibilité optimale, nous avons opté pour la logique suivante : les itinéraires orientés nord-sud reçoivent un numéro impair (1, 3, 5, 7, 9), les itinéraires orientés ouest-est reçoivent un numéro pair (2, 4, 6, 8). L'itinéraire en diagonale reçoit le numéro zéro. Les 10 itinéraires forment un réseau de ± 1875 km (2080 km si on additionne les longueurs des tronçons communs à 2 ou 3 itinéraires).



Itinéraire en diagonale :

Itinéraire n°0 (± 225 km) :

Bruxelles – La Hulpe : voiries et chemins forestiers = SDCW = RV10.
 La Hulpe – Wavre : voir itinéraire n°2. Entre Bierges et Wavre, suivre RV10.
 Wavre – Dausoulx : voiries = RV10.
 Dausoulx – Namur – Dinant : voir itinéraire n°5
 Dinant – Ciney : voir itinéraire n°8. Traversée de Dinant sur l’Ecluse.
 Ciney – Pessoux : voiries
 Pessoux – Humain : voiries = RV6
 Humain - Marche-en-Famenne – Hotton : voiries Pays de Famenne + RAVeL
 Hotton – La Roche-en-Ardenne – Wyompont : voir itinéraire n°7
 Wyompont – Bastogne – Frontière luxembourgeoise : voiries = RV6
 Connexion vers Wiltz : RAVeL L164

Itinéraires Nord-Sud :

Itinéraire n°1 (± 70 km) :

Arrivée le long de la Dendre depuis Ninove – Geraardsbergen via la LF38 (connexion possible à la LF6)
 Deux-Acren – Lessines : RAVeL de la Dendre = SDCW = RV3
 Lessines – Ath : RAVeL de la Dendre = SDCW
 Ath – Bernissart : RAVeL du Canal Blaton - Ath

Bernissart – Ville-Pommeroeul : RAVeL du canal Nimy-Blaton-Péronnes = RV8 Ouest
Ville-Pommeroeul – Hensies nord : RAVeL du Canal Pommeroeul - Condé
Hensies nord – Quiévrain : à définir (voiries)
Quiévrain – Dour : RAVeL de la ligne 98 = SDCW
Dour – Onnezies : RAVeL de la ligne 98a
Onnezies – France : SDCW = RAVeL potentiel L98a vers Bavay (liaison potentielle vers Valenciennes?).

Itinéraire n°3 (± 130km) :

Arrivée depuis Bruxelles - Halle le long du Canal Charleroi - Bruxelles (connexion LF6 - RV1)
Tubize – Ronquières : RAVeL du Canal Charleroi – Bruxelles = RV1
Ronquières – Seneffe : RAVeL du Canal Historique Charleroi- Bruxelles = RV1
Seneffe – Manage nord : RAVeL du Canal Charleroi - Bruxelles
Manage nord – Haie du Roeulx : RAVeL du Canal du Centre
Haie du Roeulx – La Louvière ouest : RAVeL du Canal historique du Centre
La Louvière ouest – La Louvière sud : SDCW = voiries
La Louvière sud : Trivières : pré-RAVeL de la ligne 422
Trivières – Binche : RAVeL potentiel = SDCW
Traversée de Binche : SDCW = voiries
Binche – Fauroeulx : RAVeL de la ligne 108
Fauroeulx – Bienne-lez-Happart : RAVeL de la ligne 109/1
Bienne-lez-Happart – Lobbes ouest : RAVeL potentiel et voiries
Lobbes ouest – Thuin : début RAVeL de la ligne 109/2 et voirie
Thuin – Robechies : RAVeL de la ligne 109/2
Traversée de Robechies : voiries actuellement, RAVeL potentiel L109/2 à court terme
Robechies – Chimay : RAVeL de la ligne L109/2 = SDCW
Chimay – Forges – Rièzes - Rocroi (France) : voiries (via Abbaye de Chimay).

Itinéraire n°5 (± 240 km) :

Arrivée depuis Tienen – Hoegaarden.
Zétrud-Lumay – Namur : RAVeL de la Ligne 142 = RV2 = SDCW
Namur – Dinant : RAVeL de la Meuse = SDCW (en partie RV)
Dinant – Anseremme : RAVeL de Meuse
Anseremme - Hastière: (pré-)RAVeL potentiel L154
Alternatives : 1) Dinant – Hastière via la liaison du SCDW qui est déjà praticable en grande partie mais qui présente une forte déclivité. 2) L'itinéraire provisoire sera signalé par la route N96 avec avertissement du danger (trafic important et vitesses élevées).
Hastière – France : SDCW = RAVeL de la Meuse + RAVeL L156 + courte liaison sur voiries
En France : Givet – Beauraing : à prévoir avec les partenaires français
Beauraing – Gedinne : SDCW = RV2
Gedinne – Houdremont : RV2 = voiries
Alternative : le SDCW emprunte la N935, dangereuse actuellement (mais relief plus favorable). Itinéraire à modifier éventuellement si un aménagement est fait en faveur des cyclistes.
Houdremont – Bellefontaine : RV2
Bellefontaine – Orchimont : chemin empierré dans la vallée [à vérifier sur le terrain. Si pas praticable, suivre RV2 jusqu'à Bouillon]
Orchimont – Vresse-sur-Semois : SDCW = voiries
Vresse-sur-Semois – Mouzaive : chemin asphalté dans la vallée de la Semois [à vérifier sur le terrain]. Rejoint la N945 au niveau de Mouzaive via un chemin en F99 parallèle à la route. Il manque environ

50m à parcourir sur la nationale. Passerelle cyclo-piétonne à Mouzaive ou alors suivre voirie régionale et traverser la Semois à Alle.

Mouzaive – Alle – Corbion : SDCW = voiries et chemins

Corbion – itinéraire n°7 : voiries

L'itinéraire n°7 permet ensuite de rejoindre Bouillon.

Bouillon – Muno : SDCW = voiries

Muno – Sainte-Cécile : SDCW = RAVeL L165a

Sainte-Cécile – Florenville : SDCW = chaînon de liaison RAVeL L165a (PICVerts)

Florenville – Habay-la-Neuve : voiries (en partie SDCW)

Habay-la-Neuve – Martelange : voiries

L'itinéraire 5 rejoint l'itinéraire 9 peu avant Martelange.

Connexion vers Carignan.

Itinéraire n°7 (± 215 km) :

Arrivée depuis Maastricht le long de la Meuse

Visé – Liège : RAVeL de la Meuse = SDCW

Liège – Esneux - Durbuy : SDCW = RAVeL 5 et voiries. Entre Hamoir et Bomal, RV4.

Durbuy – Hotton : via itinéraires vélo Pays de Famenne

Hotton – La Roche : SDCW = actuellement voiries via Hampteau et pré-RAVeL de l'Ourthe.

La Roche – Erneuville : SDCW + RV7 = voiries

Erneuville – Wyompont – Ortheuville : RV7 = voiries

Ortheuville – Lavacherie – Amberloup – Gérumont : SDCW = ravel potentiel

Sinon le RV7 est une alternative utilisable actuellement.

Gérumont – Remagne – Bougnimont – Renaumont – Libramont : RV7 = voiries

Libramont – Ochamps – Assenois – Offagne- Fays-les-Veneurs – Nolleaux – Bellevaux – Bouillon : SDCW = RV7 = voiries

Bouillon - France: possibilité d'une piste cyclable séparée le long de la route = SDCW

Itinéraire n°9 (± 250 km) :

Arrivée depuis Aachen

Aachen – Frontière : voie verte allemande (Vennbahn L48)

Frontière – Raeren – Sourbrodt : RAVeL L48 en court d'aménagement

Alternative éventuelle entre Grünen Kloster et Sourbrodt via VeloTour.

Sourbrodt – Waimes : RAVeL L48 en cours d'aménagement

Waimes – Saint-Vith : pré-RAVeL L48

Saint-Vith – Lommersweiler : SDCW = pré-RAVeL + RAVeL L47/46

Lommersweiler – Auel : liaison VeloTour = voiries (ou RAVeL potentiel L47 sur partie belge)

Auel – Lengeler : SDCW = pré- RAVeL + RAVeL L47

Lengeler – Goedange : PC21 (Luxembourg)

Goedange – Hautbellin – Limerlé : voirie (Luxembourg + Belgique)

Limerlé – Bastogne : SDCW = RAVeL L163

Bastogne – Hompré : SDCW = RAVeL potentiel L163/618

En attendant : Bastogne – Assenois – Salvacourt – Hompré est déjà praticable via voiries calmes

Hompré – Martelange : SDCW = pré-RAVeL L618

Martelange – Arlon : SDCW = voiries, sauf dans la Forêt d'Anlier où l'itinéraire s'écarte du SDCW pour emprunter des voiries existantes.

Arlon – Ette : voiries

Ette – Virton : pré-RAVeL L155

Virton – Torgny : voiries

Connexion vers Montmédy (puis Carignan, Sedan, Charleville-Mézières pour rejoindre la véloroute de la Meuse).

Connexion également vers Dun-sur-Meuse (itinéraire national français).

Itinéraires Ouest-Est :

Itinéraire n°2 (± 315 km) :

Arrivée depuis Armentières le long de la Lys

Comines – Menen : SDCW = RAVeL le long de la Lys jusqu'à Menen

Menen- Mouscron – Dottignies - Saint-Léger : SDCW = voiries

Saint-Léger – Espierres : RAVeL = Canal de 'Espierres

Espierres – Helkijn : passage au-dessus du canal via le pont de la N353, rejoindre l'Escaut, traversée au niveau de l'écluse de l'Espierres pour rejoindre la rive sud.

Helkijn – Escanaffles : SDCW = RAVeL 1 le long de l'Escaut (traversée planifiée)

Escanaffles – Renaix – Deux Acren: SDCW = RAVeL potentiel de la Ligne 87

Deux Acren – Lessines – croisement N57 : SDCW = RAVeL de la Dendre

Croisement N57 – Ollignies : SDCW = voiries

Ollignies – Enghien – traversée E42 : SDCW = RAVeL potentiel L87c et voiries le long de l'E42

E42 – Rebecq – Tubize (canal) : SDCW = voiries

RAVeL 3 canal Bruxelles – Charleroi, ensuite RAVeL potentiel de la ligne 115 : Braine-le-Château – Braine l'Alleud

Braine l'Alleud – Waterloo – La Hulpe – Rixensart – Wavre : SDCW et RV10 = voiries (sauf chemins en Forêt de Soignes). Entre Bierges et Wavre, suivre RV10.

Wavre – Jodoigne : SDCW et RV4 = voiries

Jodoigne – Ramillies – Orp-Jauche : SDCW = RAVeL de la ligne 142+ RAVeL de la Ligne 147/3

Orp-Jauche – Hannut – Waremmes : SDCW = voiries

Waremmes – Loncin : SDCW = RV4 = voiries

Loncin – Liège : SDCW = RAVeL de la Ligne 210

Dans Liège: voiries pour rejoindre la future passerelle vers l'Ourthe. Actuellement : RV4

RAVeL 5 L38 jusqu'à Herve – Thimister – Aubel – Hombourg

Hombourg – Plombières : SDCW = RAVeL potentiel L38

Plombières - Gemmenich : pré-ravel L39 (à améliorer)

Ensuite liaison SDCW vers Trois Bornes et Aachen

Alternative utilisable actuellement: itinéraire sur voiries signalé entre Hombourg et Trois Bornes

Connexion: à partir de Bossuit, rejoindre la LF 6 vers Kortrijk

Autre connexion à signaler: à partir de Avelgem, rejoindre la LF 30 vers Oudenaarde puis Gent.

Itinéraire n°4 (± 190 km) :

Wattrelos – Saint-Léger : RAVeL canal de l'Espierres

Saint-Léger – Pecq : SDCW = voiries

Pecq – Tournai – Peruwelz – Mons – La Louvière – Charleroi : RAVeL 1 = SDCW

Charleroi – Tamines : voir itinéraire n°6

Tamines – Arsimont : voirie dangereuse actuellement, place disponible pour l'aménagement d'une piste cyclable bi-directionnelle séparée du trafic.

Arsimont – Aisemont : RAVeL potentiel parallèle à la ligne de chemin de fer encore en service. Actuellement : N930 à fort trafic.

Aisemont – Fosses-la-Ville – Mettet – Anhée : RAVeL L150a = SDCW

L'itinéraire 4 rejoint l'itinéraire 5 à Anhée.

Itinéraire n°6 (± 210 km) :

Arrivée à Erquelinnes depuis Maubeuge en suivant la Sambre

Erquelinnes – Thuin – Charleroi : RAVeL de la Sambre. Traversée de Charleroi à sécuriser.

Charleroi – Namur – Huy – Liège : RAVeL de la Meuse. Attention, tronçon Huy – Liège à sécuriser !

Liège – Verviers – Eupen : SDCW = sites propres et voiries peu sécurisées ou à aménager.

Alternative utilisable actuellement : Liège – Thimister via RAVeL de la ligne 38 suivi par Thimister – Eupen via RV4.

Eupen – Raeren : via VeloTour

Itinéraire n°8 (± 240 km) :

Momignies – Chimay : SDCW = RAVeL L156 en cours de réalisation

Chimay – Mariembourg : RAVeL potentiel L156 (programmé à partir de 2015)

Mariembourg – Hastière : SDCW = RAVeL L156 + RAVeL de Meuse

Hastière – Dinant : (pré-)RAVeL potentiel L154. Alternatives voir itinéraire n°5.

Dinant – Ciney : SDCW (modifié) = voiries. Traversée de Dinant sur l'Ecluse.

Ciney – Les Avins : SDCW = RAVeL L126

Les Avins – Durbuy : via Pays de Famenne

Durbuy – Barvaux: RAVeL de l'Ourthe

Barvaux – Heyd : SDCW = voiries

Heyd – Grand-Menil – Vaux-Chavanne – Lierneux – Vielsalm : SDCW = voiries

Vielsalm – Stavelot : SDCW = voiries. Autre option : Vielsalm – Waimes via Born et RAVeL potentiel L47A + pré-RAVeL L48.

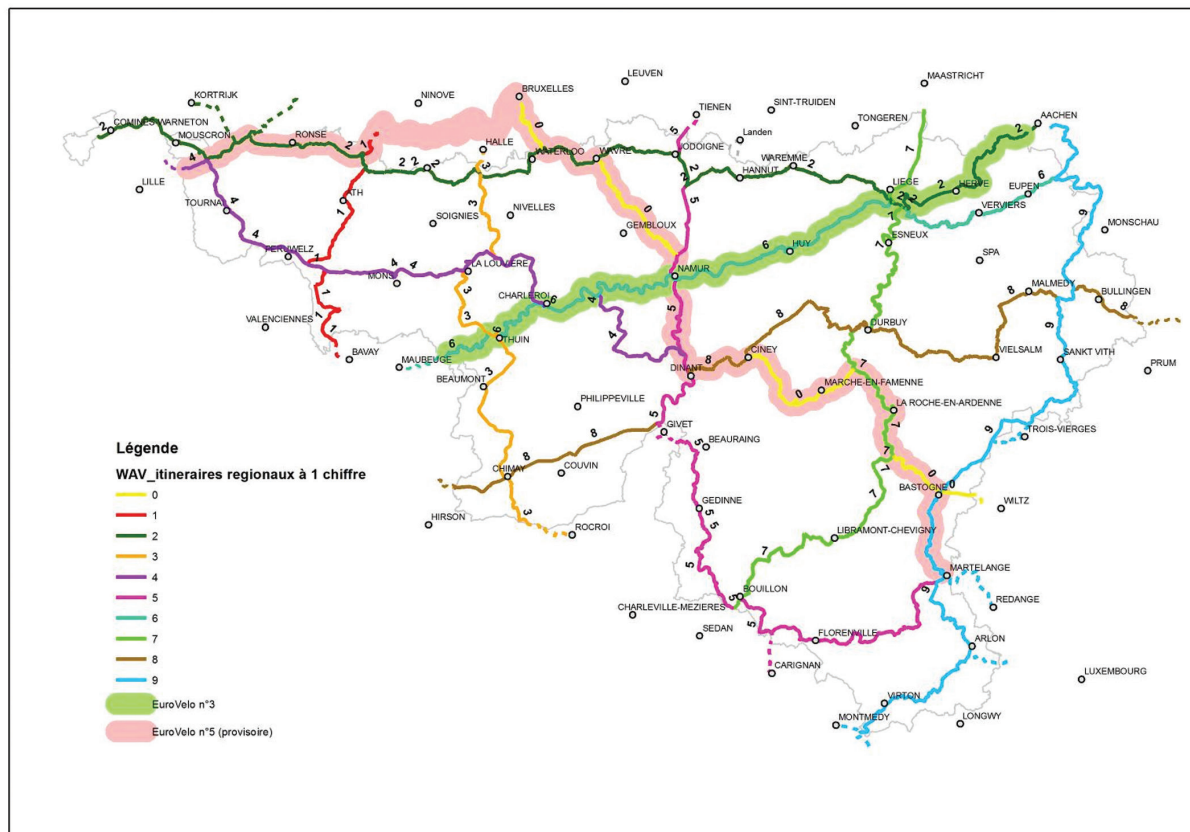
Stavelot – Malmedy – Waimes : SDCW = RAVeL L45.

Waimes – Oberweywertz : RAVeL L48 en cours

Oberweywertz – Bucholz – Losheim : SDCW = RAVeL potentiel + pré-RAVeL L45a (manque tranchée frontalière).

IV. ITINÉRAIRES EUROVELO

Les itinéraires EuroVelo n°3 et n°5 traversent la Région wallonne. Ils viennent se greffer sur les itinéraires régionaux à 1 chiffre (comme souhaité par l'European Cyclists' Federation), mais feront l'objet d'un balisage spécifique.



EUROVELO n°3:

Entrée à Erquelinnes → Itinéraire 6 jusqu'à Liège → Itinéraire 2 jusqu'à Aachen.

EUROVELO n°5:

Entrée par le Canal de l'Esperrières (itinéraire 4) → itinéraire 2 à partir du RAVel de l'Escaut jusqu'à Lessines → itinéraire 3 vers Halle → LF6 en Flandre en direction de Bruxelles.

A partir de Bruxelles : itinéraire 0 jusqu'à La Hulpe → itinéraire 2 jusqu'à Wavre → itinéraire 0 jusqu'à Dausoulx → itinéraire 5 jusqu'à Dinant → itinéraire 8 jusqu'à Ciney → itinéraire 0 jusqu'à Marche-en-Famenne, Hotton, La-Roche-en-Ardenne, Wyompont et Bastogne → itinéraire 9 jusqu'à Martelange puis à la frontière

luxembourgeoise, l'itinéraire se dirige vers Redange et Luxembourg-ville.

V. ITINÉRAIRES RÉGIONAUX À 2 CHIFFRES

Le réseau des itinéraires régionaux à 1 chiffre sera complété par des itinéraires de moyenne distance numérotés à 2 chiffres, qui seront utiles pour relier des itinéraires régionaux à 1 chiffre entre-eux, permettre de réaliser des boucles de quelques jours, et de relier des pôles supplémentaires.

Ces itinéraires n'ont pas encore été définis. Ils permettront d'intégrer les sections existantes du RAVeL qui ne sont pas reprises dans les itinéraires à 1 chiffre et qui sont de longueur suffisante pour être valorisées et, pour les compléter, les itinéraires Rando-Vélo ou sur voiries calmes dont la qualité paysagère et de découverte mérite d'être valorisée au niveau régional.

Les itinéraires à 2 chiffres qui correspondent actuellement aux critères de qualité pourront faire rapidement l'objet d'une signalisation et d'une valorisation touristique, au même titre que les itinéraires à 1 chiffre.

Itinéraires régionaux de longue distance à vocation touristique

Définition des itinéraires structurants

Décembre 2012

Réalisé avec la collaboration de :

Pro Velo

